

# Restitution des mesures de champs électromagnétiques 50 Hz

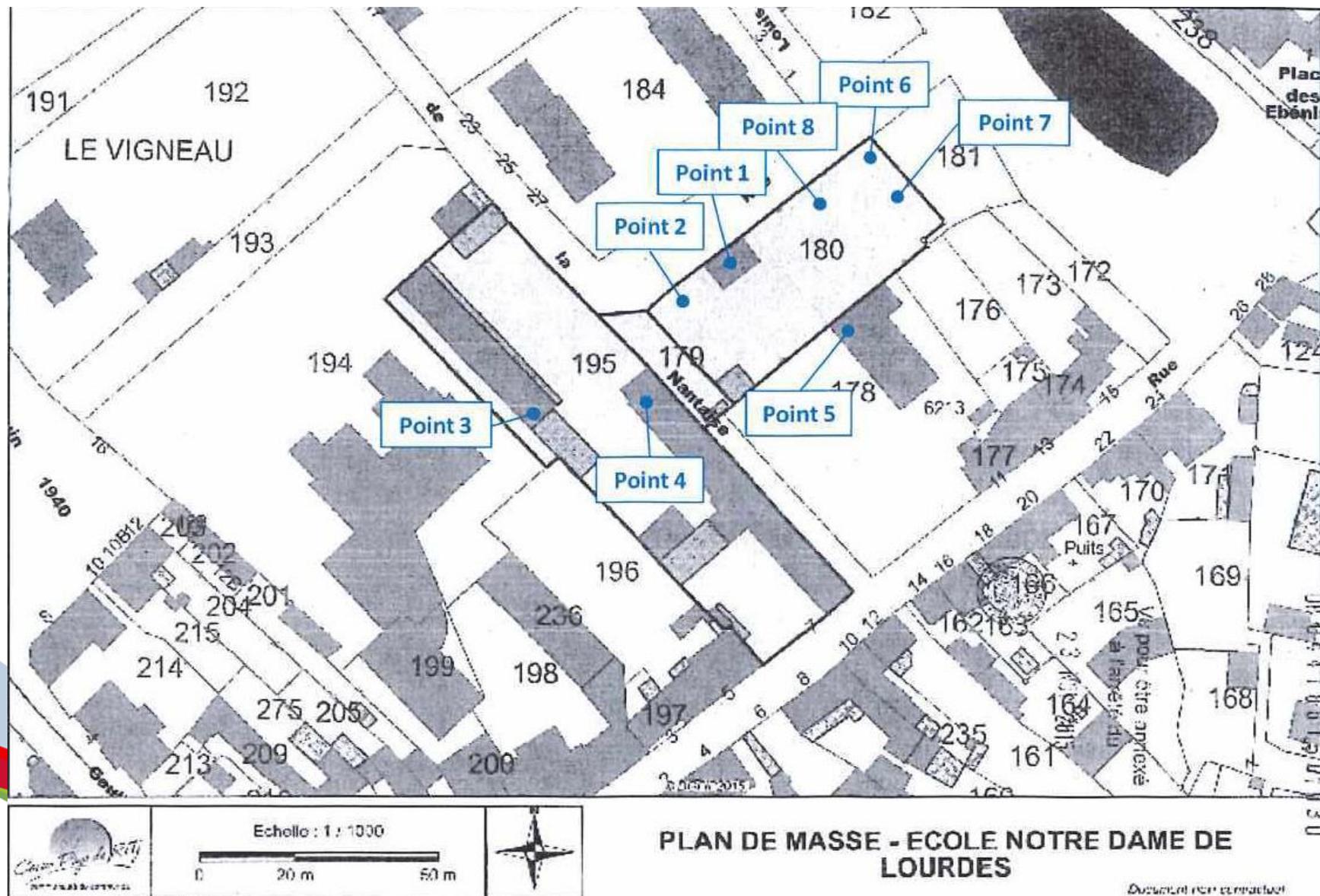
SAINTE – PAZANNE

Comité de suivi du 29 août 2019

# Liaison 63 KV N°1 BRAINS - STE PAZANNE

- Prestataire : EXEM accrédité COFRAC.
- Protocole normalisé : UTE C99-132.
- Date des mesures : 22/07/2019 entre 14H03 et 14H38.
- 8 points de mesures : Modulaires A et B, Bâtiment A (classe PPS/PSA), Bâtiment B (classe PS/MS), Réfectoire, Cour de récréation (X3).

# Liaison 63 KV N°1 BRAINS - STE PAZANNE



# Liaison 63 KV N°1 BRAINS - STE PAZANNE



**Point 4 : Bâtiment A - classe PPS/PSA**



**Point 5 : Réfectoire - salle dans l'angle**



**Point 6 : Cour de récréation - angle nord**

# Liaison 63 KV N°1 BRAINS - STE PAZANNE

- Résultats :

Repérage	Date	Heure	Valeur mesurée (μT)	Commentaire
Point 1 : Modulaire MA	22/07/2019	14:03	0,02	-
Point 2 : Modulaire MB	22/07/2019	14:04	0,007	-
Point 3 : Bâtiment B - classe PS/MS	22/07/2019	14:05	0,02	-
Point 4 : Bâtiment A - classe PPS/PSA	22/07/2019	14:10	0,05	MAXIMUM Valeur mesurée à 0,5 m de hauteur : 0,06 μT Valeur mesurée à 1,5 m de hauteur : 0,03 μT Niveau moyen d'exposition : 0,05 μT
Point 5 : Réfectoire - salle dans l'angle	22/07/2019	14:30	0,01	-
Point 6 : Cour de récréation - angle nord	22/07/2019	14:34	0,007	-
Point 7 : Cour de récréation - côté nord- est	22/07/2019	14:35	0,007	-
Point 8 : Cour de récréation - côté nord- ouest	22/07/2019	14:38	0,009	-

# Liaison 63 KV N°1 BRAINS - STE

## PAZANNE

### Conclusions :

- Valeurs mesurées comprises entre 0,007 à 0,05  $\mu$ T.
- Niveau de référence pour l'exposition au public fixé par la recommandation Européenne 1999/519/CE : 100  $\mu$ T pour le champ magnétique à 50 Hz.
- Niveau de référence pour l'implantation d'établissements sensibles (instruction MEDD du 15/04/2013) : zone exposée à un champ magnétique < 1  $\mu$ T.
- Les valeurs mesurées mettent en évidence une exposition très faible dans l'enceinte de l'école (sur les extérieurs et les salles de classe).
- La part de l'exposition liée à la liaison 63KV, si elle n'est pas nulle, est vraisemblablement très faible et probablement inférieure aux autres sources rencontrées classiquement dans un bâtiment et en ville. Les calculs théoriques (y compris les extrapolations) de RTE le confirment.

# Liaison HTA 20 KV

- Prestataire : EXEM
- Date des mesures : 22/07/19 entre 13H38 et 13H51
- Mesures de type profil de décroissance au voisinage de la liaison HTA 20 KV
- 13 points de mesures : axe de la liaison, axe de la liaison + 1 à 15 m, liaison - 1 à 5 m (H = 1 m).



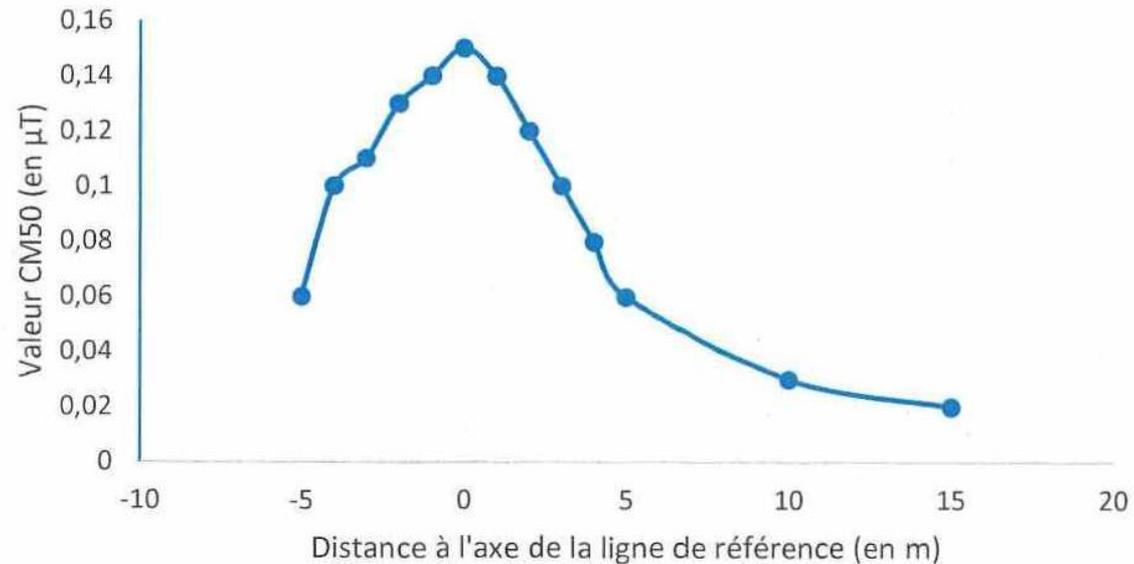
Vue du point 0 : axe de la liaison



# Liaison HTA 20 KV

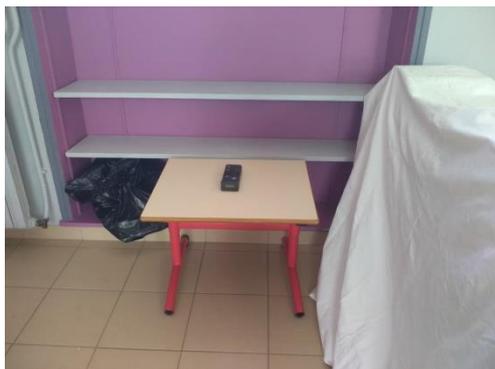
- Résultats :
- Valeur maximale relevée = **0,15  $\mu\text{T}$**  pour le champ magnétique 50 Hz.
- Niveau de référence pour l'implantation d'établissements sensibles (instruction MEDD du 15/04/2013) : **zone exposée à un champ mag**

Profil de décroissance



# Liaison HTA 20 KV – Mesures en continu sur 24H

- Prestataire : EXEM
- Date mesures : 22/07/19 à 15H30 au 23/07/2019 à 15H30.
- Mesures en continu (relevé toutes les 5 s).
- 2 lieux distincts : intérieur (salle de classe PPS/PSA bât. A) et extérieur (cour de l'école).

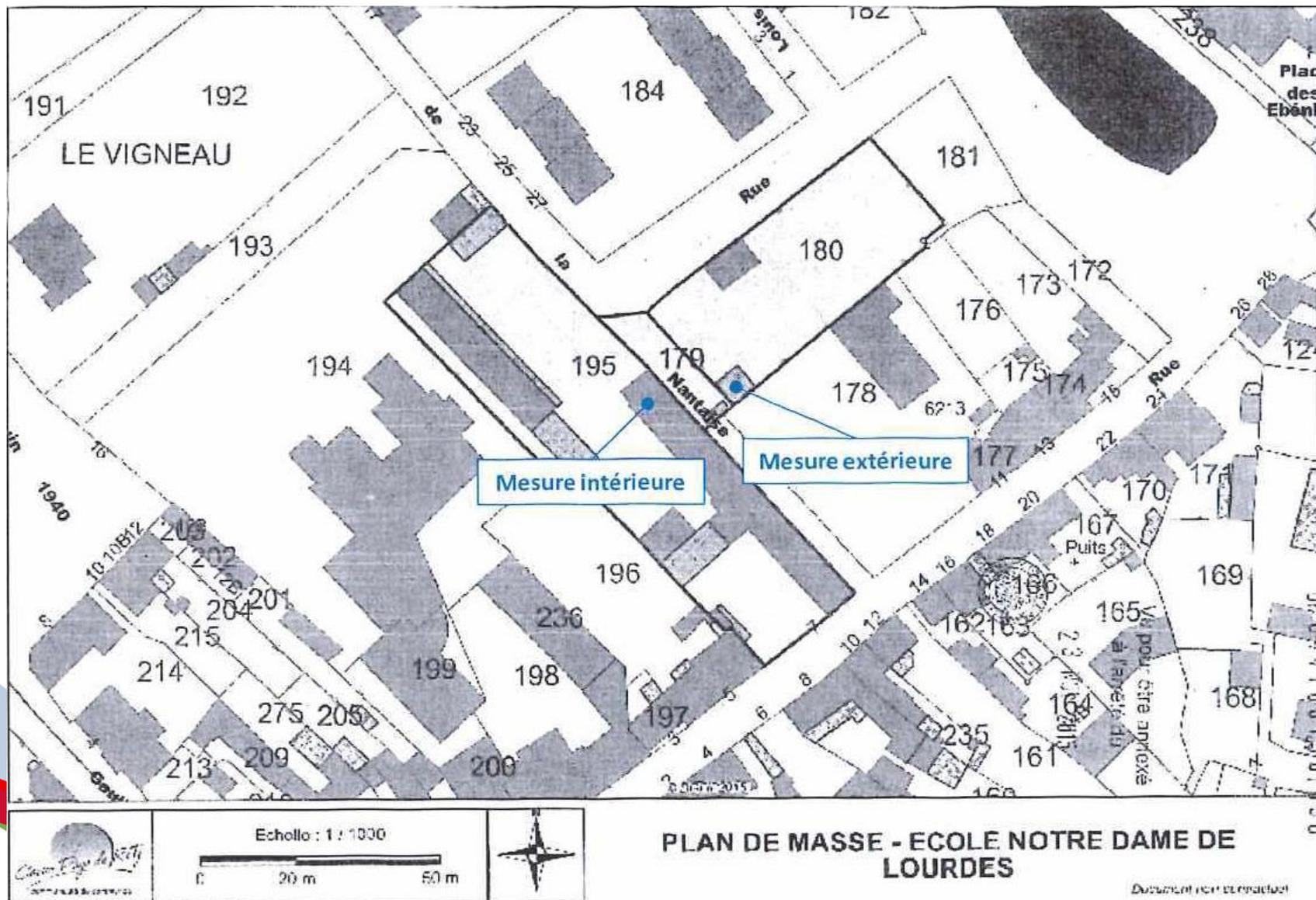


Mesure en intérieur, salle de classe PPS/PSA



Mesure en extérieur, cour de l'école

# Liaison HTA 20 KV – Mesures en continu sur 24H



PLAN DE MASSE - ECOLE NOTRE DAME DE LOURDES

Document non contractuel



# Liaison HTA 20 KV – Mesures en continu sur 24H

- Résultats :

Repérage	Valeur minimale ( $\mu\text{T}$ )	Valeur maximale ( $\mu\text{T}$ )	Valeur moyenne ( $\mu\text{T}$ )
Intérieur	0,01	0,13	0,04
Extérieur	0,05	0,54	0,17

- L'exposition des enfants est constituée, sur 1 journée, de l'ensemble des expositions à différentes sources. La valeur maximale de 0,54  $\mu\text{T}$  correspond à un instant précis dans la journée pendant quelques secondes.
- La valeur moyenne de 0,17  $\mu\text{T}$  (extérieur) est très proche de la valeur maximale relevée lors des mesures ponctuelles (0,15  $\mu\text{T}$  au dessus de la liaison HTA 20 kV).
- Niveau de référence pour l'exposition au public fixé par la recommandation Européenne 1999/519/CE : **100  $\mu\text{T}$  pour le champ magnétique à 50 Hz.**
- Avis Anses 2019 : intérêt à inscrire dans la réglementation **l'instruction du 15/04/2013 mentionnant une valeur limite de 1  $\mu\text{T}$  pour l'implantation d'établissements** sensibles.
- Valeurs moyennes sur 24 H inférieures à la **référence de 0,4  $\mu\text{T}$**  citée dans le rapport de l'OPECST de juin 2010.